

Sagox® 2 K

Désignation produit	Sagox® 2 K
Etat	gazeux, comprimé
Norme	EN ISO 14175 M12-ArC-2,5

Composants

Argon	97,5 % Vol.
Dioxyde de carbone	2,5 % Vol.

Conditionnements

En bouteilles acier et cadres de 12 bouteilles

Désignation	volume bouteille/réservoir	Pression de remplissage	Capacité
Sagox 2 K B10 2,1 m ³	10 l	200 bar	2,10 m ³
Sagox 2 K B20 4,3 m ³	20 l	200 bar	4,30 m ³
Sagox 2 K B50 10,7 m ³	50 l	200 bar	10,70 m ³
Sagox 2 K CV12 128,4 m ³	12 x 50 l	200 bar	128,40 m ³

Sauf indication contraire, la pression de remplissage et le contenu se réfère à 288,15 K (15°C) et une pression de 1,013 bar.

Autres conditionnements

Sur demande

En bouteilles acier et cadres de bouteilles: Sagox® 1, 2, 3, 8, 10, 15, 18, 20, 25, 2 K, 3 K, H 5/0,5, He 10/2, He 30/ 2, He 30/8, D, S, HC, SC et Ni

En technologie 300 bar : Sagox® 8, 10 et 18

Propriétés	asphyxiant
Raccord robinet/vanne	NF E29-650 Type C (SI 21,7 x 1,814 mâle à droite)
Couleur ogive	Vert clair (RAL 6018)
Détendeur approprié	Nous vous aiderons volontiers à faire votre choix dans notre gamme de produit.

Applications typiques

- Pour le soudage MAG d'aciers austénitiques
- Pour le soudage MAG d'aciers Duplex
- Pour le soudage MAG d'aciers au chrome ferritiques
- Pour le soudage MAG d'aciers austénitiques purs
- Brasage MSG d'aciers non alliés



Westfalen

Gaz de soudage, coupage et laser

Sagox® 2 K

Données physiques :

Les gaz de mélange Sagox® sont des mélanges de gaz de protection pour le soudage fabriqués à partir d'argon - symbole chimique Ar - et de dioxyde de carbone - symbole chimique CO₂ -.

De l'oxygène, symbole chimique O₂, de l'hélium, symbole chimique He ou de l'hydrogène, symbole chimique H₂, peuvent être ajoutés en tant qu'autres composants.

Pour les données physiques des composants : Cf. fiche de données produit des gaz purs concernés.

Les données, valeurs et instructions indiquées correspondent à l'état des connaissances au moment de l'impression dudit document. L'utilisateur est tenu de vérifier leur exactitude et leur intégralité en fonction de ses obligations.

Etat: 01.2016